

Image not found or type unknown



Plainte collectif association

Par **Cha06**, le **10/05/2018** à **13:19**

Bonjour,
Je souhaite porter plainte contre l'association Colin Maillard dans le Rhône, à Villeurbanne, car la directrice ment sur les rapports aux juges. J'ai des preuves.
Qui souhaite se joindre à moi afin de porter plainte collectivement ?
Merci et bon courage à tous.

Par **morobar**, le **11/05/2018** à **09:11**

Bjr,
Votre démarche est inutile, vous devriez débiter en vous renseignant sur les actions collectives réservées aux 16 associations de consommateurs reconnues sur le plan national.
Mais vous pouvez déposer plainte ou vous adresser au procureur de la république en dénonçant les faits évoqués.